

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016



*depuis plus de 15 ans
les communistes parisiens organisent fin août, place
de la Bastille, une vente de fruits et légumes à prix
coûtant : une initiative qui rencontre un vif succès*

SALE TEMPS pour la démocratie !

Une loi travail rejetée par une majorité de Français et adoptée à coups de 49-3, un Parlement bâillonné, une prolongation de l'état d'urgence, incapable pourtant d'empêcher l'horreur de se produire, un ministre qui prononce le licenciement d'un délégué syndical contre l'avis de ses propres services, des responsables politiques qui s'alignent sur l'opinion la plus crasse dans une incessante course à l'échalote avec l'extrême droite. Cet été aurait-il sonné le glas de la démocratie en France ?

Décidément, à ce rythme, les prochains mois risquent de nous réserver de fâcheuses surprises, sauf à ce que nous décidions de reprendre la main. Les temps qui viennent peuvent nous en donner l'occasion. Car rien n'est jamais écrit d'avance. Nous sommes nombreux à refuser la dictature du fric qui rend ce monde sans cesse plus irrespirable et nous veuons dociles consommateurs de nos vies, abrutis par de fausses évidences et de vains débats si éloignés de nos vraies préoccupations. Malgré nos différences, nous sommes une majorité à souhaiter l'avènement d'un autre monde.

Commençons à le construire sans attendre, dessinons-en le profil, établissons la liste de nos aspirations. Cherchons ensemble comment faire vivre dans le monde réel la belle devise inscrite au fronton des édifices publics. Faisons de la solidarité concrète et de l'émancipation les fils conducteurs de l'action collective. Les communistes sont disponibles pour donner vie à ces projets. Travaillons-y ensemble !

Pauline Pytkowicz, comité de section PCF 10

ACHETER DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE QUALITÉ accessibles toute l'année

Le 18 août 2016, en une matinée, 12 tonnes de fruits et légumes ont été vendus à prix coûtant, place de la Bastille, permettant aux Parisiens d'acheter des fruits et légumes de qualité à des prix abordables, tout en garantissant une juste rémunération des producteurs. Cette initiative des militants du PCF et du MODEF (syndical agricole) est organisée une fois par an en Île-de-France.

Mais c'est tous les jours qu'il serait utile de pouvoir acheter des produits locaux ou en circuit court, sains, de qualité et à des prix accessibles à tous. Ce sera peut-être bientôt possible dans le 10^e, grâce au projet de halle alimentaire.

Les communistes défendent la mise en œuvre d'un modèle innovant permettant de concilier qualité et proximité des produits, juste rémunération des agriculteurs et réduction des coûts pour les consommateurs. C'est possible en supprimant les marges de la grande distribution. C'est le pari fait par Kelbongoo (entreprise d'économie sociale et solidaire) qui est testé dans le 20^e et qui devrait bientôt s'installer dans le 10^e avec une ambition encore plus grande !

Suite à la mobilisation du collectif *Stopmonop*, un site a été retenu et la première halle alimentaire verra bientôt le jour à l'angle des rues Bichat et Faubourg du Temple.

Un projet a été déposé au budget participatif du 10^e pour aider à l'installation de cette halle d'un genre nouveau. Pour soutenir ce projet et lui donner un coup d'accélérateur, vous pouvez voter au budget participatif pour le projet n°27 «une halle alimentaire pour le 10^e».

poursuite de la politique de casse du service postal

Lors du pré-conseil d'arrondissement de mai dernier, les représentants CGT de La Poste ont alerté les élus sur les projets de restructuration dans le 10^e. Après la fermeture du centre de distribution, c'est un nouveau coup dur, pour les usagers comme pour les facteurs, que la direction justifie par la baisse du trafic.

Cet argument est fallacieux. Si le courrier « ordinaire » diminue, les objets spéciaux (lettres recommandées, lettres suivies, petits paquets...) sont en constante augmentation et demandent un temps de distribution plus long. Par ailleurs, l'activité « colis » qui était sous-traitée sera désormais assurée par des personnels de La Poste.

Autre préoccupation, les projets de fermeture de bureaux de poste : celui de la gare de l'Est est fermé depuis le 30 juillet et celui de Paris/République (rue René Boulanger) doit fermer en décembre prochain. Des suppressions de postes (4,5) sont prévues dans le bureau du 158, rue du Faubourg Saint-Martin, qui ne sera plus ouvert que l'après-midi (et fermé le samedi matin), et dans celui de Louis Blanc. Les autres bureaux du 10^e ne sont guère mieux lotis : 10 emplois sont supprimés dans les bureaux Canal-Saint-Martin/Arts-et-Métiers/République. De plus, la poste de la gare du Nord, l'une des plus fréquentées de France, va fermer cet automne. Raison invoquée : la SNCF veut récupérer les locaux. Renonçant à sa mission de service public, La Poste favo-



la fermeture du bureau de poste de la rue René Boulanger est programmée pour décembre prochain, après celle intervenue fin juillet du bureau situé à l'intérieur de la gare de l'Est

rise l'accueil des clients patrimoniaux au détriment de ses activités générales et de l'accueil des professionnels. Le but recherché est de se débarrasser d'une certaine clientèle jugée « non rentable ».

Dans un courrier du 6 juillet dernier, Didier Le Reste a interpellé la direction de La Poste qui, après avoir atrophié le réseau postal dans les zones rurales, s'attaque maintenant au service public postal des grandes agglomérations. Alors que 7 655 emplois ont été supprimés en 2015, il précise que le chiffre d'affaires de La Poste avait progressé de 4% en 2014 et que le résultat d'exploitation était en hausse de 22% en 2015.

Inacceptable pour les salariés et les usagers !

PLAN LOCAL D'URBANISME

illustration des choix politiques d'une collectivité

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Paris a été modifié en juillet 2016. C'est une étape importante pour la réalisation des grands projets de la municipalité.

Des objectifs ambitieux ont été portés par les élus communistes. En matière de logement, 240 nouvelles parcelles sont réservées pour la création de logements sociaux. Un programme de création de nouveaux équipements publics en particulier dans les quartiers populaires a été retenu, ainsi qu'un plan en matière de petite enfance pour atteindre à terme 44 000 places en crèche à Paris.

Concernant le 10^e, dans le débat au Conseil de Paris, Didier Le Reste, conseiller de Paris, s'est félicité de la création de 80 logements sur l'ancien hôtel des douanes (rue Léon Jouhaux) dont 70% de logements sociaux, grâce à un amendement des communistes.

Plus problématique, l'hôpital Lariboisière est également fortement touché par cette modification du PLU. L'Assistance publique hôpitaux de Paris (AP-HP) a demandé à la Ville de Paris de déclasser la partie ouest de l'hôpital Lariboisière (le long de la rue Guy Patin) pour pouvoir la vendre. Jusqu'à présent, l'intégralité de l'hôpital était protégée d'une vente par une réserve pour une utilisation « grand service public urbain ».

Comment accepter cette amputation d'une partie de l'hôpital, alors que dans le même temps l'AP-HP, contrairement à ses engagements, vide le 10^e de certains services de soins, notamment gériatriques ? En effet, les 140 lits de SSR (soins de suite et de réadaptation) et de SLD (soins de longue durée) qui sont actuellement à Fernand Widal et qui auraient dû être intégrés dans le nouveau Lariboisière seraient transférés à l'hôpital Claude Bernard, en périphérie de Paris.

Lors du Conseil de Paris et du Conseil d'arrondissement du 10^e, les élus communistes ont défendu le maintien de l'intégrité de l'Hôpital. Cet amendement a été rejeté, notamment par les votes des élus verts et socialistes.

NAVIGO

3 euros en plus depuis le 1^{er} août 2016

En majorant de 3€ le coût mensuel du Pass Navigo (73€ au lieu de 70), Valérie Pécresse, présidente « Les Républicains » de la région Île-de-France, renie ses engagements. En décembre 2015, elle avait pourtant déclaré : « Moi, je maintiendrai le Pass à 70€, car je ne jouerai pas avec le pouvoir d'achat des Franciliens ».

Les élus communistes de Paris et de la région ont vigoureusement protesté et renouvelé leurs propositions permettant de trouver les ressources nécessaires au financement de la carte Navigo lancée en septembre 2015. La première est de revenir à un taux de TVA à 5,5% pour les transports publics, au lieu des 10% actuels. La seconde consiste à appliquer dans les zones les plus favorisées économiquement une augmentation du *Versement transport* en le portant à 3,5% au lieu de 2,85% (le VT est une contribution à la charge des entreprises franciliennes de plus de 9 salariés).

Ces deux mesures généreraient plus de 500 millions d'euros par an, ce qui permettrait d'assurer le complément de financement pour le Navigo, mais aussi la modernisation tant attendue des transports franciliens.

CONTRE LES EXPULSIONS LOCATIVES

premier rassemblement victorieux

En 2015, 72 expulsions locatives ont eu lieu dans le 10^e. Elles ont été mises en œuvre même contre des familles DALO (Droit au logement opposable) théoriquement protégées.

En juin dernier devait avoir lieu une expulsion particulièrement scandaleuse : Mme E., reconnue DALO, prioritaire depuis 2 ans. La Préfecture qui devait la reloger ne lui avait fait aucune proposition. Le « logement » qu'elle louait ne fait que 4,9m² (la loi prévoit au moins 9m²). Pour empêcher cette expulsion, le collectif *Logement 10^e*, soutenu par Dante Bassino, adjoint PCF au maire en charge du Logement, a appelé à un rassemblement en juin. Une opération victorieuse : l'expulsion a été annulée et Mme E. a pu être relogée. Cela montre que lorsque la population se mobilise, les expulsions peuvent être évitées.

Malheureusement, d'autres mobilisations risquent d'être nécessaires pour des familles du 10^e. Par exemple pour M H. et ses 3 enfants. Ils sont menacés d'expulsion pour reprise du logement, alors qu'ils ne seront relogés que fin novembre. L'expulsion a été une première fois repoussée en août grâce à l'action de Dante Bassino, mais jusqu'à quand ?

La plupart des familles expulsées payent leur loyer et ne posent aucun problème. L'expulsion des occupants est



demandée par les propriétaires sous prétexte de vente ou de récupération pour l'occuper. Les locataires sont en fait victimes de la spéculation et de la tentation de la location touristique, très rémunératrice. La transformation en meublé touristique est pourtant interdite par la Ville, sauf accord de compensation.

Au final, ce sont les classes populaires, ceux qui travaillent à Paris qui sont chassés. Nous n'acceptons pas cette situation !

BUDGET PARTICIPATIF

à vos marques, prêts ? votez !

Le vote du budget participatif aura lieu cette année du 16 septembre au 2 octobre. Pour voter, pas de condition d'âge ou nationalité, c'est ouvert à tous les Parisiens.

Pour cette édition, la Ville de Paris a choisi de renforcer l'attention sur les quartiers populaires. Sur les 100 millions d'euros du budget participatif à Paris cette année, 30 millions seront dépensés dans les quartiers populaires.

Le vote se fait en deux parties. Les Parisiens pourront voter à la fois pour des projets dans leur arrondissement et des projets d'ampleur parisienne, concernant tous

les arrondissements ou des grandes places ou lieux emblématiques.

Dans le 10^e, ce sont près de 4 millions d'euros dont l'utilisation devra être tranchée par les Parisiens qui vivent ou travaillent dans l'arrondissement. 36 projets, soit plus que l'année dernière, ont été proposés par les citoyens pour le 10^e.

Parmi les projets phares de cette édition, la rénovation de l'ancienne chapelle Saint-Lazare pour la transformer en un lieu de vie inter associatif et solidaire, la modernisation de la bibliothèque François Villon, ou encore l'embellissement de crèches...*

Cette année, parmi les grands projets parisiens soumis au vote, plusieurs concernent le 10^e, dont le projet « Voyons grand pour le canal Saint-Martin », le projet de rénovation de la Bourse du travail, ou encore « Réinventons nos places des quartiers populaires ! » qui inclut la rénovation et le réaménagement de la place du Colonel-Fabien qui en a grand besoin.

Le budget participatif est un dispositif de démocratie locale nouveau à Paris, qui montre cependant ses limites lorsqu'il met en concurrence des projets qui relèvent des budgets ordinaires d'une collectivité (entretien et modernisation des bâtiments...) et d'autres plus spécifiques émanant de citoyens.

Il est possible de voter en ligne :

www.budgetparticipatif.paris.fr

ou dans les urnes fixes, localisées entre autres à la Mairie du 10^e et à la médiathèque Françoise Sagan.

* retrouvez la liste des projets en ligne

LE BALCON VERT DE LA RUE D'ALSACE

début des travaux

C'est le 29 juin dernier que les travaux d'aménagement du futur « balcon vert » de la rue d'Alsace ont été officiellement lancés. Un projet annoncé depuis plus de 10 ans, mais qui a pu se concrétiser fin 2015, suite à la signature par la SNCF d'un accord mettant à la disposition du groupe hôtelier OKKO l'emprise foncière située en contrebas de la rue d'Alsace. Le toit-terrasse de l'hôtel (170 chambres) permettra la création d'un jardin public de près de 3 000 m², constituant une passerelle verte entre les gares de l'Est et du Nord. La ville de Paris, propriétaire de cet espace vert, aura la charge de son aménagement.

L'autre intérêt de ce projet est d'offrir aux voyageurs un cheminement plus agréable entre les 2 gares, avec l'installation d'escalators et d'ascenseurs.

Ces travaux dureront environ 3 ans. Les communistes demandent que les riverains soient associés à l'agencement de ce nouvel espace vert et aux aménagements de voirie à prévoir.

les travaux du « Balcon vert » qui dureront près de 3 ans ont été lancés officiellement le 29 juin dernier : un projet attendu !



le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne

comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr

VÉHICULES D'AVANT 1997

restriction de circulation

Depuis le 1^{er} juillet, une série de mesures est mise en place par la mairie de Paris : fermeture des voies sur berges et restriction de la circulation des véhicules d'avant octobre 1997 qui ne pourront plus circuler entre 8 h et 20 h du lundi au vendredi.

Conscients de la nécessité de réduire la circulation automobile dans Paris, les élus PCF soutiennent la réduction de la circulation automobile. Une décision devenue incontournable lorsqu'il est démontré qu'une exposition quotidienne aux gaz nocifs et aux particules fines est la cause de 2 500 décès prématurés à Paris par an (6 600 en Île-de-France).

Mais ces mesures ne suffiront pas pour réduire totalement la pollution atmosphérique à Paris. Les élus communistes ont renouvelé leurs demandes de renforcement des transports publics, de développement du fret ferroviaire et fluvial, de création de sites de logistique urbaine pour

l'acheminement des marchandises et de maintien de la vocation ferroviaire de la petite ceinture.

Compte tenu du refus du gouvernement à impulser une politique d'aide à la reconversion du parc automobile (voiture électrique ou hybride) et de réduction de la part des véhicules diesel qui contribuent à plus de 80% des émissions de gaz toxiques, les élus communistes demandent des dérogations temporaires ciblées pour l'usage des véhicules d'avant 1997, particulièrement pour les personnes qui travaillent en horaires décalés (Parisiens ou banlieusards) ou les personnes en situation de handicap.

Ils demandent enfin qu'un bilan social des mesures de restrictions soit rapidement réalisé afin d'identifier les difficultés rencontrées et d'apporter les correctifs permettant aux populations les plus défavorisées de ne pas être pénalisées.

LA PRESTIGIEUSE SCALA va enfin revivre



Inoccupée depuis près de 20 ans, la Scala, salle de spectacle implantée au 13 boulevard de Strasbourg, a été reprise par la Compagnie des Petites Heures qui proposera des activités culturelles (théâtre, danse, musique...).

Construite en 1874, cette salle fut longtemps l'une des plus grandes salles de café-concert et de music-hall. En 1935, elle est transformée en une luxueuse salle de cinéma de 1 000 places et en 1977 elle est restructurée en 5 salles projetant des films pornographiques. Elle cesse toute activité en 1999 et elle est achetée par la secte

L'Église universelle de Dieu. La ville de Paris, dirigée alors par Jean Tibéri, n'a pas exercé son droit de préemption !

Informés en janvier 2000 du contenu de la transaction opérée discrètement en faveur de la secte, les élus de gauche organisent des rassemblements de protestation devant la Scala et demandent à la municipalité de Paris (qui passera à gauche en 2001) de refuser le permis de construire.

Se voyant dans l'impossibilité de concrétiser son projet, la secte a renoncé et le lieu est resté inoccupé. Aujourd'hui, la situation est débloquée et la Compagnie des Petites Heures va entreprendre les travaux de rénovation. Enfin une issue positive qui contribue à la préservation du patrimoine culturel de l'arrondissement.

LINKY

compteurs « intelligents »

Le remplacement des compteurs électriques et de gaz est en cours dans notre arrondissement.

En effet, une directive européenne de 2009 oblige les États à installer des compteurs « intelligents ». L'objectif affiché est de favoriser une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et de permettre les relevés à distance.

Lors de la réunion publique du 3 juillet 2016 à la Mairie du 10^e, ce projet a suscité de vives réactions. Certains regrettent l'absence de bilan précis sur l'expérimentation en cours depuis 2012. D'autres contestent les données en matière de mesures des champs électromagnétiques, uniquement réalisées en laboratoire, et considèrent que cela constitue un risque pour les personnes électro sensibles.

Autre forte réserve : l'atteinte à la vie privée. Ces compteurs permettent le transfert des données de consommation des usagers, ce qui permet de collecter des informations très personnelles sur les usages et modes de vie des particuliers.

Pour ces raisons, la CNIL a élaboré un « Pack de conformité » et préconisé qu'EDF obtienne des usagers leur consentement pour le transfert de leurs données. Or, dans les courriers envoyés aux particuliers, EDF s'exonère de cette obligation.

La directive européenne imposant l'installation de ces compteurs a été prise dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie. On peut donc s'attendre à ce que ces compteurs soient utilisés par les opérateurs privés pour mettre un terme à l'égalité territoriale des tarifs d'énergie.

Compte tenu de toutes ces craintes, plus de 200 communes ont pris un arrêté s'opposant à l'installation des compteurs Linky!